LE MAG DU PUY
SAINTE-RÉPARADE

N°4 Octobre 2009
www.ville-lepuysaintereparade.fr

DOSSIER

Préserver la qualité de l'environnement au Puy

ÇA BOUGE AU PUY

Festivités, culture et sport

AGIR AU QUOTIDIEN

La vie en couleurs...

Ville du Puy Sainte-Réparade

SOMMAIRE

Agir au quotidien 6-7
Préserver la qualité de l'environnement au Puy

Ça bouge au Puy 8-10
Festivités, culture et sport

Le monde des petits 11
Un été bien rempli

Rencontre 12
Portrait de la société Actia Sodielec Provence

Citoyenneté 13
Résumé des derniers conseils municipaux

Vie démocratique 14
Libre expression des élus

Jour après jour 15
Se souvenir ensemble

Dossier 4-5
Préserver la qualité de l'environnement au Puy

Horaires de la Mairie

Accueil / Etat Civil

• Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
• Mercredi de 8h30 à 12h
fermée l'après midi
(mais accueil téléphonique opérationnel)
• Samedi de 9h à 12h

Contact
Tél. : 04 42 61 82 36
contact@mairie-lepuysaintereparade.fr
www.ville-lepuysaintereparade.fr

Service Urbanisme

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et uniquement sur rendez-vous l'après-midi

Police Municipale

• Du lundi au vendredi de 8h à 18h
• Samedi de 8h à 12h
Tél. : 04 42 61 82 90

N° Elu d'astreinte en cas d'urgence

en dehors des horaires d'ouverture
Tél. : 06 68 48 51 49

Directeur de la publication : Jean-David Ciot
Rédaction : Anne-Claire Frieh
Photos : Mairie du Puy-Sainte-Réparade
Dépôt légal : 22 janvier 2009

Imprimerie :
N° siret 410 778 674 000 37
Imprimé sur papier recyclé Cyclus

LE MOT DU MAIRE

La fonction de maire relève d'une alchimie compliquée mais passionnante, où il faut susciter l'adhésion de ses concitoyens à la fois sur le présent et sur les décisions qui engagent l'avenir du Puy. Vous et moi avons en commun l'amour de notre village et l'envie d'y vivre bien. Cet amour et cette envie s'expriment dans les différentes commissions, les démarches participatives et de concertations, le travail de préparation et de dialogue mis en place depuis le début du mandat qui permettent réellement d'enrichir et d'éclairer chaque projet.

Parce que je n'oublie jamais que vous m'avez élu sur la base d'un exigeant programme que je me suis engagé à réaliser, je dresse régulièrement des bilans provisoires du travail accompli. Mais ce bilan est lourdement impacté par la situation dans laquelle nous avons récupéré la mairie. En effet, l'important excédent de trésorerie, datant en partie de l'époque de Louis Philibert, constaté en début de mandat, révélait l'absence totale d'investissements puisque, d'année en année, les sommes étaient créditées sans que jamais les travaux ne soient effectués, laissant à l'abandon les équipements municipaux. Plus grave, la pente dangereuse que prenait la commune en s'enfonçant chaque année un peu plus, augmentant les dépenses pendant que les recettes stagnaient. Pente que nous nous efforçons péniblement d'inverser au prix de sacrifices et de rigueur budgétaires considérables.

Des investissements pour le long terme

Néanmoins, et prioritairement, mon équipe et moi-même avons réussi à déplacer le futur collège du Puy qui ouvrira ses portes avec seulement 2 ans de retard (2012 au lieu de 2010) car il était impensable d'accepter de mettre en danger la vie d'un seul enfant le contraignant à traverser deux fois par jour la déviation.

En 18 mois nous avons également réussi à rattraper les 7 années de retard qu'avait pris la station d'épuration. Rappelons que depuis 2000 la Commune est mise en demeure de réaliser cet équipement indispensable mais que rien, sinon la mise à disposition en 2007 d'un terrain malheureusement inondable, n'avait été entrepris.

En un an et demi, nous avons aussi procédé à la numérotation des chemins, tout simple mais encore fallait-il le faire, à la mise en conformité électrique des bâtiments communaux, pas "bling-bling" mais nécessaire, à la rénovation dans les écoles, aux négociations de délégations de service public de l'eau, de l'assainissement et de la restauration collective en défendant au mieux les intérêts des Puéchens.

Favoriser l'animation de notre village

Nous nous attachons aussi à développer au cœur du village l'animation, le goût d'être ensemble, le retour de la culture et des fêtes accessibles à tous, le respect et la promotion des associations, la sauvegarde du patrimoine naturel local.

Il est vrai que tout ne va pas aussi vite que nous le souhaiterions car il faut du temps pour que les procédures se mettent en place, afin de conduire les dossiers dans la plus grande régularité.

Vrai également que, loin du visible et de l'ostentatoire, nous nous sommes attelés à des questions de fond, des sujets graves, des priorités devenues des urgences par suite de négligence.

Etre Maire requiert beaucoup de responsabilités. Chaque jour il faut faire des choix, parfois douloureux. Mais toujours dans la droiture et le sens du service public. Etre Maire, c'est savoir être présent mais ne jamais faire acte de présence.

Etre Maire, c'est être disponible pour tous ceux qui vous sollicitent, répondre à tous les courriers qui vous sont adressés, donner une suite à chaque appel.

Etre Maire, c'est avoir une équipe soudée et motivée autour de soi et ne jamais oublier que sans elle, il est inutile et dérisoire d'exercer son mandat.

Etre maire, c'est aimer son village et ses habitants et savoir leur donner le meilleur de soi.

Bien à vous

Jean-David CIOT
Maire du Puy-Sainte-Réparade

Préserver la qualité de l'environnement au Puy

Il est urgent d'agir pour préserver notre qualité de vie. La commune engage une réflexion responsable pour assurer un développement harmonieux du village, respectueux de l'environnement.
En adhérant à la démarche AGIR* mise en place par le Conseil régional, et en soutenant le monde agricole, la ville du Puy-Sainte-Réparade témoigne de son engagement en faveur des économies d'énergie et du développement durable sur son territoire.

Tous ensemble pour un village durable et responsable

La commune doit accepter et assumer son rôle dans le domaine de la protection de l'environnement et de la préservation des ressources sur son territoire. Il est opportun qu'elle impulse un élan auprès de l'ensemble des acteurs de son territoire concernant la lutte contre le changement climatique et la sauvegarde des ressources naturelles.

Considérant que la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables sont des actions fondamentales d'une politique permettant de remplir ces missions, le Puy-Sainte-Réparade avait soumis sa candidature à la Région pour l'adhésion au programme AGIR qui propose notamment un accompagnement pour l'organisation et la mise en œuvre d'un plan de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables locales.

Forte de plusieurs actions déjà menées et projets en cours porteurs d'enjeux environnementaux (voir encadré ci-contre), la commune du Puy a été sélectionnée cet été pour prendre part à ce projet.

Cette adhésion permettra de bénéficier d'une aide experte pour mettre en œuvre des actions de développement respectueuses de l'environnement, les hiérarchiser et les évaluer. Dans chacun de ses domaines de compétences, la commune doit initier de nouvelles procédures d'achat public, de travaux et d'organisation, au vu de l'impérieuse nécessité de remettre à niveau l'ensemble des services, bâtiments et équipements publics. Avec le renforcement des compétences des agents municipaux, le Maire Jean-David Ciot confirme être est en mesure aujourd'hui d'appliquer et de suivre les préconisations de la démarche AGIR, en les intégrant en amont de tous ses projets.

La ville du Puy-Sainte-Réparade a d'ores et déjà étudié sa consommation en eau et en énergie de chauffage. Les conclusions de ce travail ont permis l'élaboration d'un programme d'optimisation de ces ressources par la maîtrise des fuites (eau) et l'acquisition de chaudières plus économes en énergie. ■

Les projets à **vocation écologique** engagés sur le village

- La nouvelle station d'épuration,
- La rénovation du camping municipal en structure écologique,
- Le développement de modes de circulation "doux", déjà pris en compte dans tous les futurs projets d'aménagement de voirie (collège, entrées de villes..),
- La maîtrise des consommations énergétiques municipales,
- La réfection des chaufferies,
- L'isolation des établissements recevant du public,
- Les installations de panneaux photovoltaïques,
- La création de bâtiments à basse consommation d'énergie pour la future bibliothèque scolaire.

*En savoir plus sur AGIR

A pour action : des traductions concrètes sur le terrain et un développement pérenne doivent être au rendez-vous.
G pour global : mettre en synergie, ne pas traiter certains éléments (aide à l'investissement par exemple) en négligeant d'autres (formation, par exemple), solidariser les acteurs sont la base de l'action.
I pour innovant : la question énergétique est aussi vieille que le monde mais elle reste un élément civilisationnel majeur ; aujourd'hui il ne s'agit pas de produire plus mais de consommer mieux, ceci nécessite des approches innovantes en termes de systèmes productifs, matériels, comportements pour lesquels l'intelligence de tous est nécessaire.
R pour la région : irriguer l'ensemble du tissu régional mais également impliquer toutes ses composantes et toutes ses politiques est un objectif.

Valoriser l'identité rurale du Puy

L'une des richesses du Puy-Sainte-Réparade est son patrimoine agricole et viticole. Pour que cette richesse se pérennise et devienne un atout de développement, il est essentiel de soutenir ce secteur, souvent menacé.

Notons que la Directive Territoriale d'Aménagement des Bouches-du-Rhône fait de la plaine de la Durance un lieu d'importance pour son dynamisme agricole, et tend également à la protéger.

Il est apparu logique, dans un premier temps, de dresser un état des lieux de l'activité agricole sur notre territoire (qui en représente les 2/3), pour mieux en comprendre les enjeux et parvenir à des préconisations sur les moyens à engager pour véritablement l'accompager. Ce sera l'objet d'un diagnostic mené sur le territoire communal d'ci fin 2009 par la Chambre d'Agriculture, dont les résultats seront détaillés dans un prochain numéro du Mag du Puy.

Il permettra de concilier les indispensables projets d'urbanisation du village avec l'économie agricole. En effet si ces derniers sont menés de manière concertée avec notamment les acteurs du monde agricole, et sur la base des recommandations du diagnostic, ils devraient concourir au développement de l'agriculture en utilisant ses atouts et en s'inscrivant harmonieusement à ses côtés.

Il en va de même pour les projets d'implantation d'équipements d'énergies nouvelles, de plus en plus d'actualité, qui seront favorisés à la condition de soutenir le développement de l'agriculture. Une récente délibération adoptée unanimement en conseil municipal précise que l'installation de fermes photovoltaïques sera encouragée si les projets concernés garantissent la continuité des activités agricoles, et respectent des critères d'intégration paysagère, de préservation des espaces naturels, de limitation de puissance et de remise en état des sites.

Concernant les OGM, en adoptant un principe de précaution, en l'absence de recul possible sur leurs effets potentiellement négatifs sur les cultures avoisinantes et la santé publique, les élus de la commune se sont prononcés contre tout essai privé ou public de culture de plantes génétiquement modifiées en plein champ sur le territoire communal.

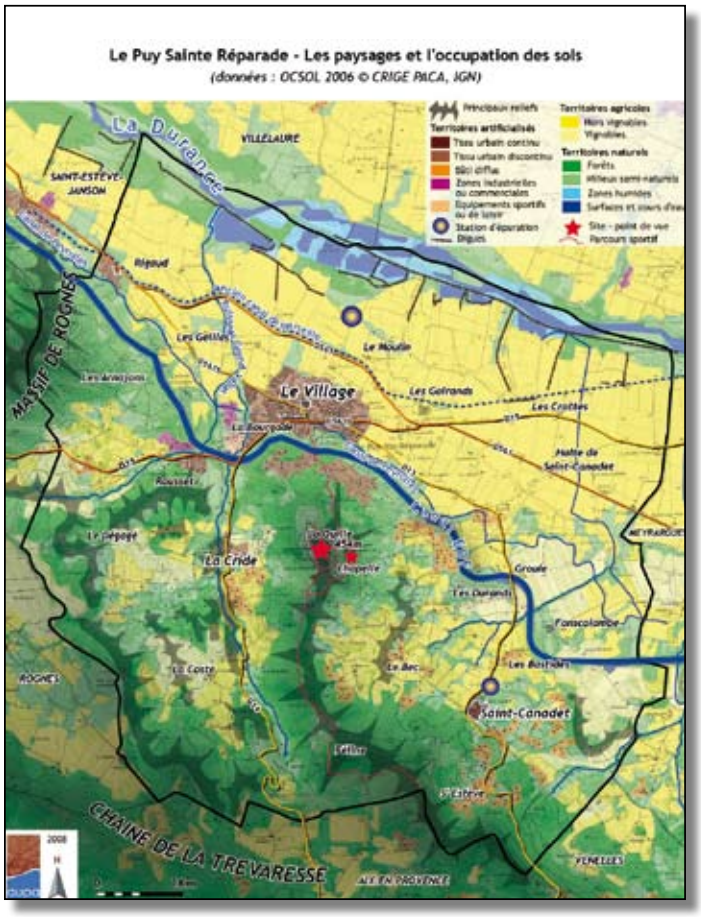

Enfin, en vue de soutenir la production des domaines viticoles de très grande qualité au Puy-Sainte-Réparade, le Maire Jean-David Ciot a engagé une réflexion conjointe avec les autres communes concernées dans la Communauté du Pays d'Aix, sur le développement du tourisme œnologique. Certains domaines du village l'ont compris depuis longtemps, et contribuent à la pérennisation de leur activité en s'appuyant sur l'art, l'événementiel et le goût. ■

Dans notre région...

Le réchauffement climatique, lié à la consommation énergétique, a des conséquences importantes sur les régions méditerranéennes et sur Provence-Alpes-Côte d'Azur en particulier (pénurie d'eau, diminution des périodes d'enneigement…). Entre 1990 et 2000, on y a observé une augmentation des émissions de gaz à effet de serre de 24 % et ces dernières continuent d'augmenter depuis.

La situation géographique de Provence-Alpes-Côte d'Azur aux confins des réseaux nationaux crée des fragilités d'approvisionnement. A contrario la situation climatique est source d'opportunités : première région pour l'ensoleillement, troisième région pour le gisement éolien et de bois.

sources : Conseil Régional

A savoir

La qualité de la production agricole autour d'Aix-en-Provence a été récompensée par la désignation de plusieurs périmètres AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) dont deux concernent le territoire communal :

- AOC Huile d'Olive d'Aix-en-Provence, qui concerne tout le territoire au Sud de la route départementale 561,
- AOC Coteaux d'Aix, qui concerne plus de la moitié du territoire (2487 hectares).

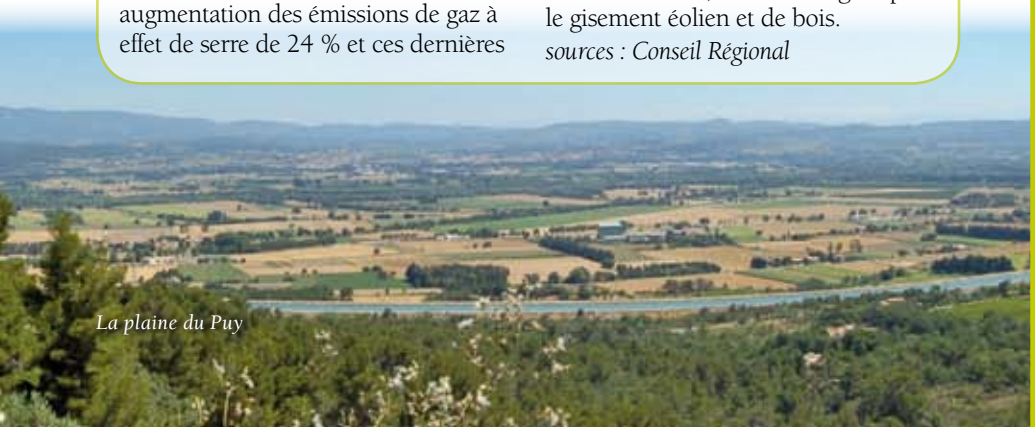

La plaine du Puy

La vie en couleurs ...

Les vacances estivales sont l'occasion de réaliser des travaux d'embellissement ou d'amélioration dans les établissements scolaires. La façade de l'école maternelle Arc-en-Ciel est désormais parée de couleurs chatoyantes, tout comme le dortoir, tandis que deux classes et la tisanerie ont fait l'objet d'un grand lifting. A l'école élémentaire La Quiho, une 14e classe a été aménagée, impliquant le déplacement de la bibliothèque en haut des locaux du gymnase scolaire dont l'étage a été entièrement repeint. De plus, un renforcement des câblages informatiques a permis une optimisation des équipements, notamment à l'école élémentaire.

Les espaces extérieurs de l'école de Saint Canadet n'ont pu être rénovés à ce jour, faute d'entreprise disponible. La première phase du chantier devrait se dérouler pendant les vacances de Pâques, et consistera en l'aménagement de toilettes extérieures isolées, la réfection du local de stockage pédagogique et du préau. L'accès au terrain de jeux situé au dessus est programmé pour l'été prochain. ■

L'école Arc-en-Ciel

Le Dojo du gymnase scolaire

Le Chiffre 95 000 €

C'est le montant investi par la Commune dans les travaux de mise en conformité électrique au sein des bâtiments municipaux, dont les établissements scolaires, afin de remettre en sécurité toutes les installations conformément aux conclusions formulées par les bureaux de contrôle depuis plus de trois ans.

L'adressage en voie d'amélioration

Conformément à ce qui avait été annoncé dans le premier numéro du Mag du Puy, le travail de recensement des voies et chemins communaux dépourvus de nom ainsi que des habitations sans numéro a été mené ces derniers mois. Il s'est achevé cet été pour les quartiers de Saint Canadet, dont les habitants ont d'ores et déjà reçu leur nouveau numéro à coller sur la boîte aux lettres, des Goirands, de La Ferratière et du centre ville. C'est maintenant au hameau de La Cride que cette démarche a démarré, toujours conduite par la Conseillère municipale Jacqueline PEYRON. A l'issue du classement des voies communales et chemins ruraux parallèlement en cours, une centaine de chemins concernés seront bientôt équipés de panneaux d'indication. ■

Après **Saint Canadet**, Les **Goirands** et le **centre du village**, le recensement s'achève **par La Cride**

Risque incendie : une vigilance constante

Dans l'été les abords du Canal, vers la Taillade et en direction de Saint Canadet, ont été débroussaillés par les services d'EDF, propriétaires des parcelles, afin de limiter les risques d'incendies. De même les équipes municipales ont rapidement procédé au démantèlement de "squats" qui occupaient des terrains forestiers entraînant de nombreux risques dus à l'utilisation de barbecues etc.
Que soit ici remercié le Comité Communal des Feux et Forêts pour son remarquable travail de vigilance.

www.ville-lepuysaintereparade.fr

un nouvel outil à votre service

Télécharger des documents d'urbanisme, se renseigner sur des formalités d'état civil, consulter les menus de la cantine scolaire ou les animations du week-end dans le village, connaître le programme d'activités pour enfants lors des prochaines vacances, suivre et mieux comprendre l'actualité de la vie de la commune, trouver une foule d'informations pratiques et utiles, rechercher une association… : tels sont quelques-uns des avantages du nouveau site Internet de la ville auxquels vous pouvez désormais accéder en quelques clics. Utile, conviviale, concise, cette interface est aussi la vôtre. N'hésitez pas à transmettre en Mairie vos suggestions éventuelles d'amélioration de ce site. ■

Votre photo en Une du site :

Avis aux amateurs de photographie : faites parvenir vos plus beaux clichés du village par courriel à contact@mairie-lepuysaintereparade.fr (en précisant l'objet : concours photos nouveau site web), ils seront peut-être retenus pour figurer en page d'accueil du nouveau site Internet de la Commune, dont l'illustration changera tous les mois.

Le point sur la Grippe A

A la rentrée, la Commune a mis en place un certain nombre de mesures en vue de limiter les risques de propagation du virus H1N1. Une formation sur les "gestes barrières" a ainsi été dispensée au personnel municipal exerçant dans les établissements scolaires, auquel s'est ajouté celui de la crèche. Une veille sanitaire a lieu chaque semaine. Conduite par Brigitte PANICHI, Adjointe déléguée au Centre Communal d'Action Sociale, elle permet de faire le compte des nouveaux cas potentiels de grippe sur la commune, sur la base des informations des médecins, pharmacies et établissements sanitaires du village. A l'heure où nous écrivons, le nombre de cas (non avérés puisque les tests ne sont plus pratiqués systématiquement) s'avère très limité et tend même à diminuer. ■

brèves

>> Amélioration de l'alimentation électrique. Le SMED a procédé cet été, pour le compte de la Municipalité, au renforcement de postes électriques de certains quartiers où les habitations ne bénéficiaient manifestement pas suffisamment de puissance électrique, comme aux Durands ou au Arnajons.

>> Le Plan Canicule mis en place en mairie a permis au mois d'août de surveiller avec une attention particulière les personnes fragiles, en particulier les seniors, que le Centre Communal d'Action Sociale a contactées pour s'assurer qu'elles ne couraient aucun danger.

Coup de pouce pour les jeunes

Passer le BAFA à moindre coût

La formation d'animation et d'encadrement des enfants demande un investissement très important, notamment en termes financiers. C'est pourquoi la Municipalité a souhaité encourager l'obtention de ce diplôme en prenant en charge une partie de la formation. Cette mesure peut contribuer notamment à renforcer les compétences des entraîneurs et animateurs des associations du village.
Le premier stage de formation générale, proposé au tarif de 300 € (pour les habitants du Puy), se déroulera en février 2010 sur la commune. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer avant fin novembre 2009 au CCAS ou au service scolaire municipal. Des aides complémentaires sont possible au cas par cas (CAF, DDJS…). ■

Et aussi

>> Les voisins à la fête

Fête des voisins à La Cride

Plus de 400 personnes se sont réunies à l'occasion de la Fête des voisins au Puy-Sainte-Réparade **le 26 mai**. Plusieurs quartiers ont organisé une soirée très conviviale. Avec le soutien de la Municipalité qui a fortement encouragé ces initiatives, les habitants des hameaux de La Cride, des Goirands et de Saint Canadet, ainsi que ceux de La Roubine, du quartier du Moulin, de la Résidence Le Puy et d'une partie de la Taillade, se sont réunis pour des barbecues géants, de grandes tablées chaleureuses ou des soirées dansantes. Jusqu'à tard dans la soirée les fêtes ont résonné un peu partout, témoignant du plaisir des Puéchens et Puéchennes d'être ensemble et de vivre ces instants de partage et d'échanges.

>> La solidarité dans la fête avec les soirées orchestrées courant juin par ***Ensemble Fête de l'Espoir*** au profit de la lutte contre le SIDA. Grâce au concert des petits chanteurs d'Aix qui a comblé les auditeurs remplissant l'église du Puy, à un tournoi de Foot proposé par *Sport Evénement Passion*, à la soirée créole en plein air et à la nouvelle édition colorée du Cabaret, les sommes collectées seront redistribuées à 4 associations caritatives œuvrant contre le SIDA.

>> La 4e édition de "Music en vignes" organisée par le Château Paradis en juillet a confirmé le succès de ce festival qui invite différents styles musicaux au cœur du domaine viticole. Les trois soirées programmées ont accueilli plus de 1300 personnes venues déguster le rosé local tout en appréciant un groupe de rock, de variétés ou de jazz.

>> Vide grenier estival

Le vide grenier estival a attiré de nombreux chineurs au cœur du village le dimanche 9 août.

Un été haut en couleurs

Lancées avec la Fête de la musique le 21 juin, les festivités estivales ont ponctué la saison. Pour la célébration du 14 juillet, un pari a été pris par la Municipalité, relevé avec succès par Muriel WEITMANN, Adjointe aux fêtes. Point de feu d'artifice traditionnel, mais des Fontaines d'eau magiques. L'innovation a manifestement séduit le public rassemblé sur et autour de la place de la salle des fêtes. Les cris d'exclamation des enfants se mêlaient aux acclamations des adultes.

La soirée s'est achevée avec un bal très tard dans la nuit…

Le mois d'août a débuté avec la Fête du hameau de Saint Canadet dont le coup d'envoi a été donné par l'inauguration des nouveaux vitraux de l'église (voir page 9). Concours de boules, bals, festines, course d'ânes et attractions foraines se sont succédées pendant 5 jours. Une réussite assurée par un travail de collaboration entre le Comité des fêtes, la Municipalité, la Boule Indépendante, le CIQ de Saint Canadet et le Cercle des Grincheux.

Dîner sous les étoiles et festival de couleurs avec les fontaines magiques du 14 juillet

Les habitants de Saint Canadet réunis lors de la fête votive de leur hameau

Musique en toute convivialité sur la place L. Philibert le 21 juin

Le Puy s'est mis au Vert

Les 9 et 10 mai dernier, le Comité des Fêtes, en collaboration avec la Municipalité, a organisé le premier **"Village du bio et des éco énergies"** au Puy-Sainte-Réparade. Plus de 60 exposants et une quinzaine de conférences sur les constructions écologiques et durables ou sur le développement du bien-être au naturel ont ponctué le week-end. Le programme était agrémenté d'une ferme en plein air, des ballades en poney, d'une tombola permettant de remporter un vélo électrique. Une restauration bio était également possible sur place. Organisé en trois pôles (marché bio, éco-énergies et espace bien-être), le salon a su trouver son public qui a salué unanimement cette première édition… qui ne demande qu'à être renouvelée, car comme le souligne Jacques FRENET, président du Comité des Fêtes, *"l'écologie ce n'est plus une question de mode, mais une nécessité urgente"*. ■

Les Rendez-Vous Culturels du Puy

Une version moderne d'Alice aux pays des merveilles dans la salle des fêtes

>> Du 22 au 24 mai Le Puy-Sainte-Réparade a accueilli le **Festival par les villages,** organisé par la Communauté du Pays d'Aix. Mêlant représentations théâtrales, musicales et danse contemporaine, cette programmation originale a permis au public de découvrir gratuitement des univers artistiques divers.

Danse contemporaine dans le majestueux décor de La Quille

>> Deux beaux concerts offerts au Printemps par la chorale Velena Canta de Venelles et le Chœur basque Chantadour ont séduit leur auditoire en l'église du Puy, avec des répertoires éclectiques allant de Gabriel Fauré au negro spiritual en passant par du folklore et du chant sacré.

>> La deuxième édition des Estivales concoctée par Maryvonne PESTRE, déléguée à la Culture, invitait cet été encore à l'évasion, avec une opérette moderne et pleine d'humour ayant remporté une grand succès auprès du public réuni dans la cour du gymnase scolaire (voir photo ci-contre), une soirée méchoui au son des trompes de chasse au cœur du superbe domaine des Goirands, un concert latino à Saint Canadet, un groupe de variétés pop sur la place Louis Philibert, et un Quintette de cuivres au répertoire aussi divers que de qualité.

Séisme en Provence : recueillement 100 ans après

Jeudi 11 juin, le tremblement de terre qui avait frappé notre région en 1909 a été commémoré avec solennité au Puy-Sainte-Réparade. Après une conférence et l'écoute de témoignages de l'époque, un souper d'antan proposé par la Municipalité a été partagé dans la salle des fêtes dans une grande convivialité. Peu après 21 heures, environ 120 personnes se sont retrouvées en haut de la colline de La Quille pour un recueillement en souvenir des victimes. Le séisme avait causé dans le village la mort d'une mère et de sa fille, ainsi que de nombreux blessés et dégâts matériels. Après l'audition du message commémoratif à 22h15, la procession est redescendue, chacun tenant symboliquement une lumière dans les mains. Le matin même, la classe de CM1 de Madame VIDAL, de l'école élémentaire La Quiho, avait visité avec intérêt l'exposition de documents d'archives organisée par la Mairie dans la salle des mariages de l'hôtel de ville, présentée par Viviane LECUIVRE, déléguée au Patrimoine, qui a orchestré l'ensemble de cette commémoration. ■

Et aussi

>> Le 8e Festival de poésie : organisé par *La Trevaresse* au début de l'été a retrouvé son public, ravi de rencontrer professionnels et amateurs tous réunis par l'amour des mots et des arts.

>> La soirée musicale au Château d'Arnajon le 19 juillet a réuni 350 personnes venues partager un très beau moment avec l'ensemble Camerata de Salzbourg. Les 10 000 € de recettes seront répartis entre l'association AIDES et "La Maison" (établissement de soins palliatifs).

>> Les musiciens des Ensembles en Résidence du célèbre Festival de Piano de La Roque d'Anthéron ont offert au mois d'août un très beau concert en plein air devant la salle des fêtes, devant plus de 400 personnes, interprété par un trio piano-violon-violoncelle suite au souhait de la Municipalité de voir revenir au village ces artistes dont la tournée "de la Durance aux Alpilles" est programmée chaque été par le Conseil général.

>> Les nouveaux vitraux de l'église de Saint Canadet ont été dévoilés vendredi 31 août à l'occasion du lancement de la fête du hameau. Réalisés avec passion par les bénévoles du foyer de Bellefontaine à l'initiative d'André DAYME, soutenu par le Maire Jean-David CIOT, et bénis par le Père Clavel, ils ornent désormais la façade de la petite église de leurs couleurs gaies et de leurs illustrations symboles de paix.

Et aussi

>> Les Argonautes

Cet été, le célèbre club des Argonautes d'Aix-en-Provence a dispensé gratuitement une **initiation au flag** (foot américain sans contact) aux enfants du Puy, notamment dans le cadre du centre aéré, et ce, pendant plusieurs sessions. Ce partenariat, relayé par la CPA et la Commune, devrait être reconduit aux prochaines vacances estivales.

>> Equitation : des jeunes du Puy à l'honneur

C'est en concourant en catégorie C2 PONAM que **Pauline OLLIER** avait été sacrée championne départementale, interdépartementale et régionale lors de la saison 2007/2008 et surtout championne de France médaille d'or en concours complet dressage, saut d'obstacles, parcours de cross. La saison 2008/2009 fut tout aussi intéressante puisqu'elle a obtenu de nouveau le titre de championne départementale, interdépartementale et s'est classée 2e régionale en catégorie C1 PONAM (épreuve supérieure). Sa sélection pour le championnat de France lui a permis de se classer 8e. **Dylan VALENCE**, jeune cavalier puéchen, a quant à lui fait briller les couleurs de son club lors du championnat de France de poney à Lamotte Beuvron où il a terminé 22e sur 180 partants avec deux parcours sans faute à l'occasion de l'épreuve "club poney 2 minime".

>> Des Puéchens s'illustrent en sports mécaniques

Aurélien BLANC et son nouveau copilote **Christophe DEHORS**, s'illustrent dans quelques rallyes régionaux et trustent souvent les places d'honneur dans leur classe, comme ce fut le cas lors du dernier rallye Mistral, épreuve qui traversa notre commune en novembre dernier. **Régis FABREGUES**, copilote, s'illustre en compagnie de son binôme sur toutes les routes de France en montant régulièrement sur des podiums dans leur catégorie. Ils courent à ce titre pour la coupe 207 Peugeot Rallye sur terre.

>> Amical Vélo Club Aixois

Le 20 juin dernier les coureurs de l'*Amical Vélo Club Aixois* étaient conviés à traverser le village lors du Grand prix du Pays d'Aix.

Du Foot de rue dans notre village avec Le Puy City

Au mois de juin dernier, un petit groupe de jeunes adolescents passionnés de football a eu l'idée de créer une équipe de foot de rue. Les entraînements se passent dans la rue, sur les places, et sur les parkings, en faisant attention aux passants et aux véhicules. Nos streetballeurs on déjà trouvé le nom de leur équipe : **"Le Puy City"**. Ils ont fait leur première apparition lors du tournoi de futsal organisé cet été par la Mairie. Erwan CASTINEL, Antonin DEBONO, Maxime DUJARDIN, Lucas DI MARIA, Rémi DUBOIS, Quentin LEGOFF et Sofiane MOSTEFAOUI vous attendent…

Contact : 06 15 12 12 47 ou 06 79 98 11 34

Gala du BBC

Les clubs ont fêté leur fin de saison

Le mois de juin est traditionnellement l'occasion pour les associations sportives de clôturer leur saison en présentant aux familles des adhérents et au public le travail réalisé pendant l'année.

Le ***Budo Boxing Club*** a organisé un gala très complet intitulé "Petit samouraï deviendra grand" au gymnase COSEC. Toutes les disciplines du club, de l'aïkido à la boxe, ont fait l'objet de démonstrations par ses adeptes de tous âges. Le BBC compte 185 licenciés de 3 à 77 ans.

La Lune a proposé un gala de danse dans lequel se produisaient tous ses élèves, sur le thème de l'Afrique, décidemment très prisé en 2009 ! Décors, lumières, mise en scène et plaisir des enfants ont contribué au réel succès de cette soirée qui témoigne de la qualité de l'enseignement artistique de l'association.

Belle fin de saison aussi pour ***Le Kilomètre 610*** dont deux des licenciés ont réalisé d'excellentes performances lors du challenge du Pays d'Aix 2008-2009. Arlette COLOMBI et William DELVAUX ont terminé chacun 3e de leur catégorie. ■

Gala de La Lune

1ère soirée pour les clubs

Samedi 2 mai, la Municipalité a convié pour la première fois les associations et clubs sportifs à une soirée conviviale destinée à renforcer les liens entre les adhérents et à honorer ceux dont l'implication et/ou les résultats en compétition méritaient d'être particulièrement mis en avant. Après plusieurs démonstrations sportives sur le parvis de la salle des fêtes en fin d'après-midi, suivies d'un apéritif, un dîner dans la salle des fêtes a réuni 140 personnes. L'expérience, orchestrée par Rémi DI MARIA, Conseiller municipal délégué au Sport, sera renouvelée si possible chaque année afin de continuer à dynamiser la vie sportive au Puy, avec c'est promis, des discours plus courts pour les présentations sur scène ! ■

Le BOP, club de basket, félicité pour son fair-play

Remise de médailles aux Poussins de la JSP

Le Maire salue les clubs lors du dîner

Longue vie aux clubs !

Avec 300 adhérents chaque année, ***La Boule Indépendante*** est l'une des principales associations du Puy. Le 1er mai, elle a fêté ses 70 ans, qui fut l'occasion de saluer notamment ses très bonnes performances en compétition.

Le 31 du même mois, c'est l'association ***Jeunesse Sportive du Puy*** qui a célébré ses 40 ans, en rappelant ses années d'entrainements footballistiques sur la commune.

Un été bien rempli

Du cirque au Hip-hop en passant par la moto et le poney, 114 enfants du Puy ont profité cet été des stages et animations mis en place par la Municipalité. Parallèlement le Centre socioculturel et le Centre de loisirs ont proposé des activités complémentaires comme des sorties, des séjours, des ateliers artistiques ou de danse.

Pour toutes les vacances la Commune tâche de proposer une palette de loisirs pour les petits la plus diversifiée possible, en assurant une concertation entre les services municipaux et les associations. Gilbert ARMENGAUD, Adjoint délégué aux affaires scolaires, étudie actuellement des projets de séjours pour l'été prochain.
Développer les loisirs pour les jeunes constitue l'une des priorités de l'action municipale. Depuis quelques temps des initiatives se structurent, sous la houlette de Michaël DUBOIS, délégué à la Jeunesse et différentes animations sont mises en place au sein de la mairie. Ainsi en juillet, plus d'une **cinquantaine d'adolescents** se sont retrouvés pour une journée à la mer sur les plages de la Couronne, une sortie au parc d'attraction Aquacity ou une après-midi de tournoi de futsal au gymnase COSEC. Dans cet esprit, des sorties au ski seront proposées cet hiver, et des projets de séjour sont actuellement à l'étude pour les plus grandes vacances. ■

L'Afrique invitée au dernier salon du Livre et de l'Enfant

Mi-mai s'est déroulée une très belle édition du salon du Livre et de l'Enfant, impulsée par le Centre socioculturel en partenariat avec la Municipalité, la Crèche, l'école maternelle et des parents d'élèves. Déclinant avec succès le thème de l'Afrique, les ateliers et animations de découverte, de conte, de création et les superbes ouvrages consultables en en vente sur place ont fait le bonheur des enfants mais aussi des parents. Tout le week-end la fréquentation du salon a conforté ses organisateurs sur la réussite de cette initiative. ■

Remise de prix en présence du Maire Jean-David CIOT, de Mme BERGE, Conseillère municipale déléguée à la petite enfance, de Mme THIBAULT, Professeur des écoles, de Mme PESTRE, Conseillère municipale déléguée à la Culture et de Mme ARQUIER, Directrice de la crèche.

brèves

>> Les 10 ans des Bouts d'choux

L'association d'Assistantes maternelles Les Bouts d'choux a fêté ses 10 ans début Juin. Ce fut l'occasion d'une belle journée dans la cour de l'école maternelle, avec animation musicale dans la salle polyvalente.

ACTIA SODIELEC PROVENCE

Un bijou de technologie dans un écrin de verdure

DCN, RTE, TDF, l'OTAN, la SNCF, Boeing, Airbus, l'Aérospatiale, Alstom, l'Elysée, ou encore Siemens … tels sont quelques-uns des prestigieux clients d'Actia Sodielec. L'entreprise fait partie d'un des groupes les plus performants de l'industrie électronique française.

Le site Provence, d'Actia Sodielec, est né fin 1983 au lieu dit La Confrérie à quelques pas du Château d'Arnajon. Anciennement baptisée Techniphone, appartenant au groupe Mors, elle entre en 2000 dans le giron du groupe Actia après le rachat de Mors Technologies par ce dernier.

Actia Sodielec emploi 315 salariés (40 millions d'euros de chiffre d'affaires). Elle possède 4 sites : son siège à Saint Georges de Luzençon près de Millau, deux autres sites à Dinard et à Manosque et celui du Puy qui compte 125 personnes.

Les 3 branches d'activité d'Actia Sodielec sont :

- **le broadcast** (équipements professionnels pour la transmission des programmes radio et TV(analogique, numérique),
- **les satcom** (communications satellitaires dans le civil et le militaire),
- **les systèmes de télécommunications**
  - *Supervision de réseaux ou de contrôle de commande* dans le secteur de l'énergie électrique par exemple.
  - *les systèmes embarqués pour l'aéronautique, le ferroviaire ou pour la Défense.* Concrètement il peut s'agir de la fabrication de calculateurs "durcis" capables de s'intégrer dans un sous-marin, téléphonie à bord d'avions ou de systèmes d'aide à la conduite pour les trains.
  - *Intégration pour la téléphonie mobile* : armoires pré-câblées et fournies en énergie pour les opérateurs de téléphonie.
  - *Transmission* : transmission faisceaux hertziens.

Pascal PERHIRIN,
Directeur d'Actia Sodielec Provence

Les spécificités du site Provence résident dans les activités énergie (en progression continue) ainsi que dans les systèmes embarqués.
A l'instar du reste du groupe, le site Provence perpétue **une dynamique en Recherche et Développement** particulièrement intense (1/5e de son effectif s'y consacre), ce qui lui permet de traverser sans trop de heurts la crise économique actuelle, en bénéficiant de marchés auprès de clients qu'il a su fidéliser depuis des années, malgré une concurrence accrue. De plus, les 4 sites français sont relativement polyvalents en termes de compétences, ce qui permet une adaptation continuelle de la production et du personnel.

Au cœur des locaux de la Confrérie, au milieu des arbres, à quelques mètres du complexe sportif de la commune, les employés apprécient de travailler dans un lieu différent des zones commerciales ou industrielles anonymes… Une partie d'entre eux réside au Puy, le reste provenant de Manosque (étant donné l'historique du groupe), d'Aix, de Marseille et du Vaucluse.

Depuis deux ans, ils sont encadrés par Pascal PERHIRIN qui dirige avec clairvoyance et une main de velours tout ce petit monde. Originaire du Finistère qu'il affectionne toujours autant malgré son adaptation rapide et très plaisante en Provence, cet ingénieur de formation arrive de Rennes où il travaillait pour Thomson. Il a su impulser un élan très positif au sein du site industriel. En plus de pérenniser une diversification réussie dans la production, de renforcer la polyvalence des employés, il vise, comme l'ensemble de la société, un développement de l'export.

Un groupe au Chiffre d'affaires de 40 M€

Vaste projet également en cours sur le site : le regroupement de tout le personnel et de l'activité (aujourd'hui répartis sur deux ensembles de locaux) dans un seul bâtiment (de 4000 m²). Au-delà des gains de productivité et des potentialités offertes par un grand espace de bureaux libérés et bientôt disponibles à la location, c'est à la motivation du personnel que songe Pascal PERHIRIN, convaincu qu'un rapprochement matériel ne peut que favoriser l'esprit d'équipe, les échanges et la fédération. Un important challenge qui remporte manifestement l'adhésion de l'ensemble des employés. ■

ACTIA GROUP
Groupe international présent dans 15 pays, siège à Toulouse
spécialisé dans les équipements électroniques des véhicules et télécommunication

Division Automotive
Env. 1800 salariés
(diagnostic électronique, équipement de garage, sustèmes embarqués pour véhicules commerciaux et industriels)

Division Telecom = Actia Sodielec
Env. 315 salariés
(équipements de transmission et de contrôle-commande dans les secteurs professionnels)

- Saint Georges de Luzençon (siège : 95 personnes)
- Le Puy-Sainte-Réparade (125 personnes)
- Dinard (75 personnes)
- Manosque (20 personnes)

Résumé des derniers conseils municipaux

Mieux comprendre le fonctionnement de la commune

18 mai : un conseil municipal de nouveau à l'unanimité

Le Conseil municipal du Puy-Sainte-Réparade réuni lundi 18 mai a examiné **la première répartition des subventions aux associations**. Comme en 2008 où, malgré la rigueur qu'elle imposait à ses dépenses de fonctionnement, la nouvelle majorité avait décidé d'accroître les crédits accordés aux associations, les élus ont souhaité maintenir cet effort pour soutenir le tissu associatif puéchen. L'enveloppe de plus de 87 000 euros concernée par ce vote était répartie entre 46 associations œuvrant pour animer la commune et améliorer les conditions de vie des Puéchens.

L'ensemble des délibérations inscrites à l'ordre du jour ont été adoptées à l'unanimité, à l'instar des deux précédents conseils.

Les élus étaient également appelés à se prononcer **sur des demandes de subventions auprès de l'Etat et du Conseil général pour financer divers investissements, dont la réfection des chemins ruraux.** A l'occasion des débats sur ce sujet le Maire a précisé qu'un plan pluriannuel était établi afin d'entretenir convenablement la voirie de la Commune. Jean-Claude NICOLAOU, Premier Adjoint délégué aux travaux, a ensuite expliqué que la priorité avait été donnée aux chemins les plus dégradés sur lesquels la circulation n'était plus possible.

La mise en place d'un **nouveau groupe de travail, destiné au soutien du développement économique de la commune** et animé par l'Adjointe au Maire Sergine SAIZ dont c'est la délégation, a été adoptée lors de cette séance. A l'instar des autres commissions extra-municipales, il est ouvert à la société civile (professionnels, représentants des secteurs économiques) et aux groupes d'opposition.

En clôture de cette séance, des informations ont été données sur les démarches entreprises par la Municipalité pour **s'opposer au passage du tracé de la future ligne LGV par le Val de Durance** (qui, depuis, a été confirmé via Marseille et Toulon), pour la **défense du vin rosé** et de ses producteurs (le projet de réglementation soumis par l'Union européenne autorisant le coupage des vins a, depuis, été abandonné au début de l'été).

Enfin, le Maire a annoncé que **le nouveau terrain choisi pour le futur collège avait reçu l'agrément du Conseil général,** qui y construira un collège pour 500 élèves (compte-tenu de la création prévue d'un second collège à La Roque d'Anthéron) qui ouvrira ses portes à la rentrée 2012.

29 juin : le développement durable à l'ordre du jour

Ce Conseil municipal a débuté avec l'adoption d'une délibération permettant à la Commune de **candidater avant fin juillet à la démarche AGIR** (Actions Globales Innovantes pour la Région) mise en place par le Conseil régional (dès fin juillet, la Commune a appris que ladite candidature avait été acceptée, voir page 4). Parmi les autres thèmes inscrits à l'ordre du jour en matière de développement durable du village, figuraient le vote de la signature d'une convention avec la CPA et l'EPFR (Etablissement Public Foncier) PACA afin que ce dernier puisse être le porteur financier **d'éventuels projets immobiliers réfléchis d'habitat mixte**. Le Maire a également été autorisé à préempter sur trois parcelles déterminées, actuellement à la vente, et qui pourraient représenter des opportunités intéressantes pour la commune pour lesdits projets, étant bien entendu que le prix de l'éventuelle acquisition sera fixé par les services cadastraux de France Domaine.

Toujours en matière de développement durable, le Conseil a adopté l'adhésion de la Commune à l'Association des Communes Forestières des Bouches-du-Rhône, appelée à apporter son aide sur une **gestion responsable et optimisée de notre forêt**, ainsi que la mise en place de chantiers d'insertion avec la CPA, permettant à près de 30 de jeunes d'opérer cet été des **travaux de protection et de mise en valeur des espaces forestiers** (débroussaillement).

Les points abordés relatifs aux finances et à l'administration générale concernaient **l'enfouissement et le renforcement de réseaux électriques** vers la piscine, le vote des tarifs pour les activités mises en place par la Municipalité cet été à destination des jeunes. Ce fut aussi l'occasion de prendre acte du rapport annuel sur l'eau et l'assainissement, présenté par le Conseiller municipal Bernard CHABLIER, et qui soulignait **les efforts d'économie en matière de consommation d'eau,** la vigilance accrue au regard des éventuelles fuites qui ont coûté très cher par le passé à la Commune, ainsi que les variations des coûts (en baisse pour l'eau courante mais en légère hausse pour l'assainissement).

Le vote de subventions à trois associations a fait suite à un débat ayant donné lieu à des précisions du Maire sur l**e fonctionnement des attributions de subventions,** toujours soumises à l'étude du dossier des associations, de leurs comptes d'exploitation et de leur budget prévisionnel.

Le Maire annoncé en clôture de séance la construction d'**une salle de musculation contigüe à la future piscine** (financée par la CPA), et par l'information relative au **concours d'architectes lancé par le Conseil général pour le futur collège du Puy, qui devrait aboutir au choix du projet à l'automne** (les délais d'avancement du dossier étant donc tout à fait en accord avec l'ouverture prévue en 2012). ■

Libre expression de la Majorité

La proposition de suppression de 175 brigades de la Gendarmerie nationale sur le territoire émise dans un rapport transmis au ministère de l'Intérieur fin juillet 2009 soulève notre indignation.

En effet, celle de Venelles étant potentiellement concernée, nous avons souhaité immédiatement réagir, en saisissant le Ministre de l'Intérieur pour lui demander le maintien de ce service public de proximité essentiel pour la sécurité des administrés.

Si la brigade de Venelles disparaissait, la sécurité de notre territoire serait sous la compétence du Commissariat d'Aix-en-Provence, dont l'action relève essentiellement de problématiques propres aux grandes villes. Or il est évident que les gendarmes de Venelles sont formés et rodés aux problèmes de petite délinquance et d'incivilités auxquels sont confrontées les petites communes comme la nôtre.

Nous avons donc demandé au Ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux le retrait de cette proposition lors des débats de la prochaine Lopsi (Loi d'orientation et de programmation pour la performance et la sécurité intérieure) et la conservation de la brigade de gendarmerie de Venelles.

Nous avons exprimé notre volonté que soient renforcés les moyens de cette dernière, compte-tenu des besoins de la commune en matière de sécurité pour tous ses administrés.

Jean-David CIOT, Jean-Claude NICOLAOU, Brigitte PANICHI, Michel REYRE, Sergine SAÏZ-OLIVER, Gilbert ARMENGAUD, Muriel WEITMANN, Philippe FOLIOT, Lucienne DELPIERRE, Orlane BERGE, Odile IMBERT, Maryvonne PESTRE, Edmond VIDAL, Chantal LEOR, Bernard CHABALIER, Viviane LECUIVRE, Rémi DI MARIA, Jacqueline PEYRON, Michaël DUBOIS, Geneviève DUVIOLS, Rodolphe REDON.

Libre expression de l'Opposition

Bonne réaction de la Municipalité : après les difficultés rencontrées par les Puechens cet hiver, elle a investi en matériel de déneigement. Travail sérieux de mise en conformité des installations communales dans un programme pluriannuel…
Mais…où sont les programmes nouveaux qui devraient permettre à notre village d'offrir plus de services, de commerces, de choix, de vie publique ? Je suis déçu et étonné par l'immobilisme de notre équipe dirigeante. Le quotidien est assuré mais l'avenir reste en arrière plan. Si Le Puy continue à "vivoter" comme pendant ces quinze dernières années, où nous n'avons pas vu la création d'un seul commerce, mais où nous avons assisté à la fermeture d'une petite dizaine de boutiques, notre centre village va mourir à petit feu.
Comme je le disais pendant la campagne électorale, nous pourrons toujours aller faire nos achats à Pertuis ou à Aix. Quelle misère !

Henri BRINGUIER
Le Puy Sainte Réparade avant tout

Merci à ceux qui nous soutiennent dans notre engagement et nous aident à trouver des solutions aux problèmes du village et de ses habitants (et il y en a), si possible en bonne intelligence avec la municipalité.
Après avoir évoqué le coût exorbitant du salaire du directeur du service technique dans le mag de juin, nous aborderons en septembre l'agonie du Puy.
Monsieur le Maire, et pour certains de vos adjoints et conseillers fantômes, quelles sont les réelles motivations qui vous poussent à ne pas organiser nos manifestations dans les rues de la Bourgade et de la République?
Pour mémoire : brocante, forum bio, course de vélo… se sont déroulés à la coopérative.
Malgré vos sempiternelles certitudes, il nous paraît urgent d'agir dans l'intérêt de nos commerçants. Ne voyez vous donc pas la désertification de cette rue qui voit mourir un à un nos commerçants dans une lente asphyxie, jusqu'à la mort de notre village ?

Alain SCANO
Notre ambition – Votre bien-être

A l'heure où nous imprimons, le groupe d'opposition constitué de Serge ROATTA, Patricia BORRICAND, Christian JUMAIN et Claude AUBERT ne nous a pas transmis son texte, malgré notre demande.

NAISSANCES

Mai 2009
26 JOLISSAINT Gabin Gilles Daniel
27 MARTINEZ Jules Robin Michel Claude

Juin 2009
13 MONROSE Lenny Armand Antonio

Juillet 2009
9 FABREGUE-DUMAS Jules Jean-Marie
16 ROATTA Julie Carla Eugénie
13 CIOT Agathe

Août 2009
13 KAPRIELIAN Omaël
28 DALMAS Luc Dylan

Septembre 2009
16 BELHASSEN Kassandra
16 DEBOUT Célia Séolane
16 MOURRAL Faustine Marie Elise
28 HERZ Laura Céline Juliee

MARIAGES

Juin 2009
20 RABAH Majid et MALHA Naïma
27 AVON Antoine et DEHARO Orane
27 FERREOL Romain Raymond Joseph et JULIEN Mélanie
27 NICOLAS Jean-Michel Christophe et VIDALE Nancy
27 DICK Lionel André et BARBADORO Anne Marie-Claude

Juillet 2009
10 CAMPOS SARRIAS José et MAKHLOUF Yasmina Violette
11 CROIX Rémy Camille Olivier et CHABALIER Delphine Cécile
18 AVAGNINA Frédéric Eugène et BURGAUD Sabrina
25 GRELET Eric Jean-Pierre et FALIP Mireille Paulette

Août 2009
22 OLLION Mathias et MARANELL Jynnefer Sugar Raiyn
29 MUSSO Alexandre Charles Joseph Gérard et GARNIER Hélène Jeannine Lucienne

Septembre 2009
12 PAUL Henri Patrick Dominique et LE DREFF Morgane

DÉCÈS

Mai 2009
25 FABREGUE Jean-Marie Lucien
27 GRANDORDY Roger Edmond
28 JOURDAN MONSCIANI Gabrielle Simonne
29 ROCCIA André
31 CAPACCHIONE Marcel

Juin 2009
1er MORRE SCHMIDT Evelyn Raymonde Pierrette
1er FUSI Giulio
2 BOUBAYA Michel Patrick
2 LOUYOT FLORY Monique Valentine Marie
3 MICHEL CANAVESE Huguette Simone
9 MOUSSIER Albert Andrée Lucien
12 DI MARTINO Angelo
16 BOYER Michel René Elie
16 RAMEAU RASCH Germaine Lucette Suzanne
18 TILLEROT MASSET Renée Marie Germaine
18 DARMON CASAJUANA Josette
20 BERTHET GANNEVAL Denise Emilie Justine
24 TRAVAINI MARSILY Simonne Marie Bienvenue
24 POITEVIN COZIC Josette Frédérique
25 PELAPRAT SAEZ-MANZANARES Paulette

Juillet 2009
4 CONEJERO CLEMARES Carmen
18 ROMERO MARTINEZ CONESA RIQUELME Maria
30 FENECH Jean Joseph

Août 2009
2 GASCON MONSCIANI Agnès Vitaline Renée
8 ARNAUD Germain Félix Roger
9 CHIARINI GIRARD Yvette Jane Aurore`
31 ETIENNE TRABUC Marie Josèphe Marthe Angèle

Septembre 2009
2 DOSOL Marie-Thérèse Lucienne
2 ALBRILE Angélo Mario
8 LATIEULE Hubert Raoul Emilien
10 GOUZE André Colin
12 BONNET BERTHIER
15 HARO Michel
21 MANIAS LOVAT
21 OGER René Michel
24 BOUILLET Albert

Se souvenir, ensemble

Les cérémonies de commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale le 8 mai, de

La tolérance, c'est la civilisation par excellence

l'appel à la Résistance du Général De Gaulle le 18 juin puis de la libération du Puy le 21 août ont été autant d'occasions de rendre hommage ensemble aux victimes, aux combattants et aux résistants du conflit de 1939-45.

Cérémonie du 21 juin en souvenir de la Libération du village en 1944

Retour en images sur les festivités...

voir aussi p 8

Concert lors du Festival "Music en Vignes" au Château Paradis

Fête de la musique

Fête fotive de Saint Canadet

Festival "Par les Villages"

Bal du 14 juillet

Dîner du 14 juillet

2e édition des Estivales

Apéritif de la soirée des clubs sportifs sur la place du village